

au bout du compte. Le plus facile serait que vous remettiez la main sur le compte Yahoo.com associé à votre blog sur Blogger.

Explorez toutes les possibilités qui vous sont données ici, même si cela va vite s'avérer rébarbatif.

http://www.google.com/support/blogger/bin/request.py?hl=fr&contact_type=contact_policy&rd=1

2°) Parallèlement, envoyez une lettre recommandée avec accusé de réception, au service juridique de Google France, très formelle.

Objet de la lettre: Mise en demeure

Dans la lettre qui devra être très courte et aller droit au but, vous indiquez que:

- aux termes de la loi informatique et libertés de 1978, Google France se doit de respecter le droit d'accès, de modification et de suppression aux données personnelles que Google détient sur vous.

- à ce titre, vous souhaitez récupérer les codes vous permettant de supprimer le blog www.zzzzzzzzzzzz.blogspot.com

Terminez par "Je vous mets en demeure de me faire parvenir mes codes d'accès au blog de www.zzzzzzzzzzzz.blogspot.com sous 8 jours ouvrés.

Inutile que d'essayer de les apitoyer sur votre sort, c'est hors sujet. Les juristes sont payés pour défendre Google.

3°) Publier des contenus neutres sur vous

Dernière option: occuper le terrain.

Créez des blogs ou des profils sur des réseaux sociaux afin de les faire apparaître en première page de Google à la place de votre ancien blog sur Blogspot.

Mais cette fois-ci, attention, conservez précieusement vos identifiants, e mails, mot de passe.... et surtout réfléchissez à ce que vous publiez en partant du principe que cela vous engagera pour des années.